

# commission du codex alimentarius



**ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE**

**ORGANISATION  
MONDIALE DE LA  
SANTÉ**



BUREAU CONJOINT : Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tel. : +39 06 57051 Telex : 625825-625853 FAO1 Email [Codex@fao.org](mailto:Codex@fao.org) Fax : 39(06)5705.4593

**Point 12(a) de l'ordre du jour**

**CX/RVDF 01/12– Add. 1**

**Novembre 2001**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

# F

### **COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS**

**Treizième session**

**Charleston, Caroline du Sud, États-Unis, du 4 au 7 décembre 2001**

### **OBSERVATIONS SUR L'EXAMEN DES CRITÈRES DE PERFORMANCE POUR LES MÉTHODES D'ANALYSE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS**

#### **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

1. Nous appuyons la proposition soumise et n'émettons aucune observation à ce sujet.

#### **RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**

2. La République de Moldova tient à préciser qu'elle ne soumet aucune observation ou commentaire.

#### **NOUVELLE-ZELANDE**

3. La Nouvelle-Zélande estime que la recommandation (a.) de l'alinéa 16 est ambiguë. En effet, les éléments visés par l'harmonisation ne sont pas clairement définis et ce à quoi renvoie le terme « celles » demeure vague : s'agit-il des LMR, des différentes méthodes proposées au Comité ou de la procédure pour identifier les méthodes appropriées ?

3. La Nouvelle-Zélande appuierait la recommandation (a.) si son libellé était remanié de la façon suivante :

« Que le Comité (CCRVDF) appuie les initiatives visant à harmoniser avec ceux du CCMAS et du CCPR les éléments appropriés des méthodes d'analyse et la méthode de validation connexe sur laquelle repose l'établissement d'une LMR du Codex. »

4. La Nouvelle-Zélande appuie la recommandation (b).

## **ROYAUME-UNI**

5. Le document donne suite à une initiative lancée au cours de la dernière rencontre du CCRVDF dans le but de fournir des renseignements sur la validation en laboratoire unique plutôt que sur les essais collectifs. Le document propose que le groupe d'analyse poursuive son examen de la question et favorise les développements internationaux dans ce domaine. Cette approche ne pose aucun problème au Royaume-Uni qui appuie les recommandations proposées dans le document.

## **COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

6. La Communauté européenne appuie les initiatives visant à harmoniser les critères de performance applicables aux méthodes de contrôle des résidus.

7. La Communauté européenne serait également favorable à une confirmation de la thèse du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS), selon laquelle la validation en laboratoire unique pourrait être utilisée pour les besoins du Codex. Nous convenons qu'il y a lieu d'élaborer des orientations relatives aux aspects techniques généraux. À cette fin, il est également recommandé de mettre en place un réseau composé de laboratoires de routine et laboratoires de référence.

8. Nous reconnaissons que l'un des éléments-clés de la procédure d'évaluation en laboratoire unique est l'assurance qualité. Les laboratoires qui appliquent les programmes de contrôle des résidus à des fins de réglementation devraient être tenus de mettre en œuvre des systèmes d'assurance qualité conformes aux normes internationales telles que EN 45001/ISO ou le Guide 25.

9. Nous considérons qu'il est nécessaire de prendre en considération les documents déjà existants qui portent sur la validation des méthodes élaborées au niveau international ou par un groupe d'organisations. Lors du précédent Comité du Codex pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (douzième session), un projet de «*proposition de critères de performance applicables aux méthodes courantes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments*» a été distribué sous la forme d'un document de séance (CRD 10). Le document en question contient des critères de performance et des paramètres de validation pour les méthodes d'analyse; c'est pourquoi nous suggérons qu'il soit également examiné par l'un des groupes de travail.